



VITESSE EXCESSIVE DANS NOTRE VILLAGE!



Suite à des remarques de riverains signalant que la vitesse était excessive dans notre village, nous avons procédé avec l'aide d'un cabinet à des mesures de comptage et de vitesse à deux points différents :

- Grande rue sortie village direction le Crôtot : Contrôle entre le 23 & le 27 septembre.

a) 2 881 véhicules pour la semaine (90,18 % de VL, 8,82 % de 2 roues et 1 % de PL).

b) 25 % de ces véhicules sont en excès de vitesse (**32 % en entrée de village et 18 % en sortie**).

c) 5 % de ces véhicules roulent à plus de 60 km/h.

d) La vitesse moyenne est de 42 km/h

e) La vitesse V85 (écrêtée de + ou - 15 %) est de 54 km/h (56 en entrée et 51 en sortie).

f) La vitesse maximum atteinte est de 102 km/h dans le sens entrant.

- Rue de la Baume au niveau de SOCOTHERM : Contrôle entre le 15 et le 21 septembre.

a) 6 887 véhicules pour la semaine.

b) 73 % de ces véhicules étaient en excès de vitesse. 23 % de ces véhicules roulaient à plus de 70 km/h.

c) La vitesse moyenne est de 59 km/h.

d) La vitesse V85 (écrêtée de + ou - 15 %) est de 75 km/h. (70 en entrée et 80 en sortie).

e) La vitesse maximum atteinte a été de 123 km/h dans le sens sortant.

Bien entendu nous allons faire quelque chose contre cet incivisme. Plusieurs solutions existent mais afin de ne pas se tromper, nous allons nous faire aider par un cabinet spécialisé.

Ce qu'il faut dire tout de même (mis à part les routes départementales) ce sont en majorité des gens de notre village qui empruntent nos routes, donc prenons-nous tous par la main et essayons de respecter les limitations imposées, car il est impossible de mettre des dos d'âne ou des radars partout !

Et comme je parle de respect du code de la route, je tiens à rappeler que le stationnement d'un véhicule sur le trottoir n'est pas autorisé (surtout s'il est permanent). Cela met en danger les piétons qui souhaitent y circuler. Et en cas d'accrochage par une autre voiture le contrevenant n'aura aucun recours !

Tous les membres de la commission vous souhaitent une excellente année 2016.



SUR LES TROTTOIRS



**Photos des travaux
d'assainissement
Rue du Capitaine Treilhes**

Jean-Michel TOURNIER

ACTION DES DSIR (Détachement de Surveillance et d'Intervention de la Réserve):

Le DSIR composé de réservistes du Groupement du Doubs, a pour objet de compléter le dispositif de surveillance générale déployé par les compagnies de Besançon, de Montbéliard et de Pontarlier, dans le cadre de la lutte contre la délinquance d'appropriation (cambriolages, vols de véhicules et d'accessoires, vols dans les commerces...).

Il est employé par équipe de trois réservistes dont un gradé réserviste issu de la Gendarmerie.

Il exerce une surveillance rassurante, préventive et dissuasive en agglomération, dans les zones pavillonnaires, commerciales et artisanales, par des patrouilles véhiculées et des postes fixes d'observation et de contrôle des flux routiers.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV):

Il s'agit d'un service de sécurisation. L'opération tranquillité vacances permet à tout particulier de signaler son absence auprès de la brigade territorialement compétente. En retour, l'unité saisie conseille le particulier pour limiter au maximum les risques de cambriolage, de prendre en compte cette information dans le cadre de la programmation des services. Les vacanciers s'assurent ainsi d'être prévenus en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages) et du passage ponctuel des forces de Gendarmerie aux abords de leur domicile le temps de leur absence.

STOP CAMBRIOLAGE:

Depuis le 19 décembre 2014, pour lutter encore plus efficacement contre les cambriolages, la gendarmerie du Doubs a mis en œuvre une application pour smartphone proposée gratuitement, par téléchargement.

Elle permet la diffusion des alertes pour prévenir les utilisateurs, en temps réel, des menaces ou des risques. Il est possible également de lancer des avis de recherche et des appels à témoins, d'informer les usagers (commerçants, chefs d'entreprises, artisans, exploitants agricoles, professions de santé...) en leur apportant des conseils pratiques et en leur présentant les dispositifs en place qui leur permettent de se prémunir contre les atteintes liées à leurs activités.

Ce dispositif apporte un soutien aux victimes de cambriolage en leur rappelant la conduite à tenir en cas de cambriolage et guide les utilisateurs dans la recherche d'une Brigade de Gendarmerie depuis le nom d'une commune ou en se géolocalisant. Il facilite les inscriptions aux opérations tranquillité vacances.

VOL AU CRÉPUSCULE - CONSEILS A L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE:

Règles pour limiter le risque du vol dit « au crépuscule » :

- Équiper son habitation d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique ou d'un entrebâilleur.
- Veiller à toujours bien fermer à clef son domicile (portes et fenêtres) le temps, même très court, de son absence.
- Donner l'impression que le domicile est occupé (éclairage automatique).
Un système d'éclairage par détecteur de mouvement suffit parfois à dissuader.
- Faire relever le courrier de sa boîte aux lettres par une personne de confiance durant les longues absences.
- Ne jamais faire part de son absence sur les réseaux sociaux.
- Dans son habitation, ne jamais laisser de bijoux apparents depuis le domaine public et ne pas garder d'importantes sommes d'argent.
- Rester discret sur certains détails privés (objets de valeur possédés, lieux de rangement).
- Veiller à ne pas se faire abuser par des discours commerciaux qui permettent à des étrangers de pénétrer dans le domicile.

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Responsable : Bernard BROGNARD

Membres de la commission : Vanessa GUINCHARD,
Franck VILLEMMAIN

1. BILAN DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE EN QUELQUES CHIFFRES:

2562 repas servis, soit une moyenne mensuelle de 256 repas. La qualité et l'équilibre des plats présentés aux enfants sont toujours d'une grande perfection, et l'on remarque que nombre de convives découvrent de nouvelles saveurs et de nouveaux aliments, qu'ils finissent par apprécier. C'est un point important de l'éducation au goût, rôle parfaitement rempli par les personnes qui encadrent les enfants pendant le repas.

La fréquentation ne tarit pas, ainsi 46 enfants ont, en moyenne, fréquenté, chaque mois le périscolaire.

Mesdames Marie-Hélène MIDEZ, Geneviève GROSSMANN et Audrey REGNIER ont, quant à elles assuré 7 573 heures de présence auprès des enfants, pour l'ensemble de l'année, ce qui représente mensuellement 757h30 (soit une augmentation de 116h30 par rapport à l'année antérieure).

Quant au coût mensuel à la charge de la commune, il reste fort modeste, avec un montant de 113,09 € (il était de 102,95 € l'an passé).

L'utilité de ce service n'est plus à démontrer, la qualité des prestations et la convivialité sont un gage d'espoir pour l'avenir.

2. LES ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES

Elles ont lieu le vendredi après la classe (15h00-16h15) et sont gratuites pour les enfants qui doivent préalablement s'y inscrire.

De nombreux bénévoles, qu'ils soient ici chaleureusement remerciés, ont répondu favorablement à nos sollicitations.

C'est ainsi, qu'à côté de l'activité « La communication sous toutes ses formes », présente tout au long de l'année, et assurée par un professionnel, les enfants ont pu :

- S'informer sur la signification du 11 novembre
- S'émerveiller à l'écoute de contes de Noël
- Découvrir la vie des abeilles et la fabrication du miel (sans oublier la dégustation)
- Connaître nos amis les animaux de notre environnement
- Comprendre le métier de gendarme
- Pénétrer dans le monde fascinant des pompiers
- Découvrir la mairie de leur commune, avec en prime la joie de s'installer, momentanément, ceint de l'écharpe tricolore, dans le fauteuil du maire
- rencontrer une maman qui leur a parlé de son métier d'infirmière, et pour les plus grands, se prendre, par dvd interposé pour l'care, grâce à de magnifiques vues concernant le parapente.

Merci encore à tous ces bénévoles qui offrent de leur temps pour faire en sorte que les enfants s'ouvrent un peu plus sur le monde qui les entoure.

Ces activités extrascolaires rencontrent un franc succès, puisque chaque vendredi après-midi, nous comptons entre 30 et 40 enfants fréquentant ce temps particulier.

Nul ne doute que le programme 2015-2016 sera aussi attrayant, et que les enfants y trouveront de nouvelles découvertes. Déjà, nous pouvons lever un coin du voile, en annonçant la réalisation sur argile de décors forestiers autour d'empreintes d'animaux sauvages de notre région, puis une approche du tri des déchets, suivis des incontournables contes de Noël, dans des décors qui rivaliseront avec ceux de 2014.

Bernard BROGNARD

Notre école

À cette rentrée, les effectifs sont en hausse, 121 élèves à ce jour répartis en 5 classes :

- ⇒ Maternelle : - Classe de TPS/PS/MS 24 élèves - M^{me} Joly Anne - Laure
- Classe de MS/GS 23 élèves - M^{me} Descourvières Karine et M^{me} Enderlin Caroline
- ⇒ Élémentaire : - Classe de CP 22 élèves M^{me} Bonnecuelle Patricia
- Classe de CE1/CE2 26 élèves M^{me} Morel Maryline
- Classe de CM1/CM2 26 élèves M^{me} Munnier Gisèle

La Directrice est dans son bureau le lundi et travaille avec M^{me} Enderlin Caroline.



Les parents titulaires élus sont:

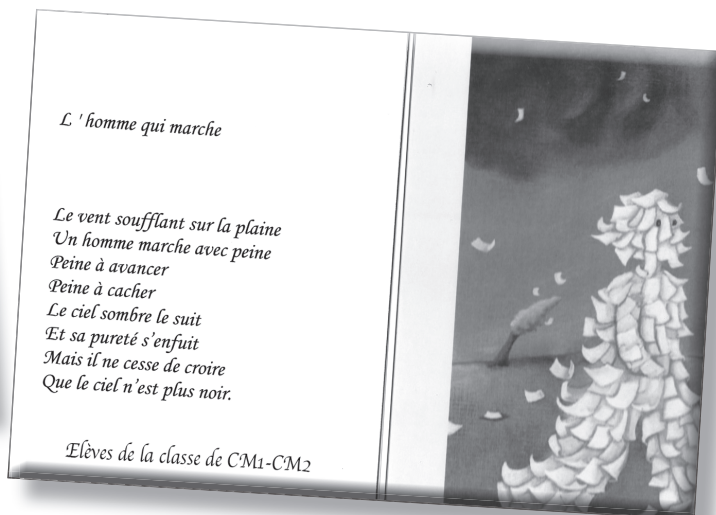
M^{me} BIWERSI PATOIS Laurence
M CRUYPENYNCK Henri
M^{me} EVOILLE Nadine
M^{me} OUDOT Émilie
M^{me} PERRET Cindy



Nous avons pris possession des nouvelles salles à cette rentrée et c'est un plaisir partagé avec tous les enfants. Notre cour s'est embellie grâce à l'association « Les petits écoliers » qui durant l'été a repeint le préau et a dessiné au sol des jeux. En septembre de nouveaux buts ont été installés. Merci à la municipalité et à l'association qui ont bien travaillé.



Quelques poèmes d'enfants réalisés lors du « Printemps des poètes » :



Date à retenir :

- vendredi 05/02 à 20h00 : LOTO à la salle des fêtes.



Toute l'équipe pédagogique se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2016 pleine de solidarité et de tolérance.

La Directrice

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Notre bibliothèque municipale, bien que modeste, est un lieu de rencontres et de partages. Même si certains jours nous ne voyons qu'une seule personne, et bien, pour cette personne il est important que nous soyons là !

Nous sommes toujours très heureuses de vous accueillir au 1^{er} étage de la mairie pour vous proposer divers ouvrages sur de nombreux sujets, pour petits et grands. Nous vous rappelons que le prêt des livres est gratuit et que vous pouvez les emprunter pour 1 mois.

Nous avons enregistré cette année 7 nouvelles adhésions, contre 4 en 2014. Malgré tout, certains anciens lecteurs ne viennent plus. Il serait intéressant qu'ils se manifestent de nouveau et nous en donnent les raisons. Nous sommes à votre écoute pour toute idée ou suggestion d'amélioration.

Sachez que nous faisons toujours notre possible pour vous satisfaire, soit en vous proposant de vous apporter des livres à la maison si vous ne pouvez pas venir, soit en les demandant à la Bibliothèque de Maîche si vous souhaitez un titre ou un auteur que nous n'avons pas.

Le 22 octobre dernier, nous avons réuni 80 personnes à la Salle des Tilleuls pour la projection d'un film documentaire « Des abeilles et des hommes », suivi d'un débat avec des apiculteurs de Frambouhans, Maîche et Charquemont. Ce film nous était proposé par la Bibliothèque de Maîche et la Médiathèque Départementale, en partenariat également avec l'Université Populaire de Maîche, ce qui permet de nous adresser au plus grand nombre.

Nous ne manquerons pas de réitérer ce genre de manifestation. Pour terminer, nous citerons une phrase de François Mauriac « La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté ». Venez vous en rendre compte en nous rendant visite !

Nous vous rappelons les jours et heures d'ouverture de la bibliothèque, au 1^{er} étage de la Mairie :

Mardi : de 16 heures à 17 heures

Samedi : de 10 heures à 11 heures

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Marguerite TOURNIER – 03 81 68 25 51

Martine BROGNARD – 03 81 68 63 59



COMMISSION BÂTIMENTS ET PATRIMOINE

Responsable : PEREIRA Victor

Membres : Laurence BIWERSI-PATOIS,
Didier DONEY,
Arnaud FORTIN,
Anne Lise GASNER,
Sylvain LAURENT
et Myriam CAILLE

Logement municipal:

L'appartement 5 Grande Rue au-dessus de l'école a été rénové au mois de janvier dernier : Sols, plafonds, murs et huisseries ont été rafraîchis. La salle de bains a été refaite à neuf. Les entreprises Romain Jean-Michel et Barbalat sont intervenus pour un montant de 11 947,00 € HT.



Salle des fêtes:

Des travaux de rénovation de l'arche d'entrée de la salle des Tilleuls ont été réalisés par l'entreprise Romain Jean-Michel, ainsi que la réparation des descentes de chéneaux et la pose de tablettes aux fenêtres, par l'entreprise Holup Dominik. Le montant de ces travaux s'élève à 11 29,50 € HT pour les premiers et à 11 60,00 € HT pour les seconds.

Vestiaires de l'A.S.F (Foot) :

Après l'excellent travail accompli par l'association sportive dans les vestiaires, la commune a également remis en état l'extérieur du bâtiment avec l'entreprise Salvi pour un montant de 6 074,23 € HT.

Bâtiment de l'école:

- Après environ trois années, la classe de Mme Morel a quitté le bâtiment modulable pour intégrer sa nouvelle salle dans les anciennes combles de l'école ainsi qu'une seconde salle servant à différentes activités scolaires. Les travaux d'aménagement ont été suivis par HDL durant les vacances d'été 2014.

Différentes entreprises locales ont participé à l'aménagement de ces deux salles.

Le montant de ces travaux s'élève à 81 764,55 € HT, ainsi que 11 360,00 € HT pour la maîtrise d'œuvre, et 9 000,70 € HT pour des aménagements divers tels que de l'ameublement.

- Des travaux sur le réseau de chauffage dans le bâtiment de l'école sont réalisés. La remise à neuf de l'ensemble de ce réseau permet de séparer la consommation des deux appartements d'avec celle de l'école. Après plus de 40 ans de services et de nombreuses réparations, le changement de la chaudière du bâtiment a été entrepris par l'entreprise Barbalat. Le coût total est de 13 425,00 € HT. Cette installation plus moderne permettra des économies certaines.



COMMISSION FORÊT ET CADRE DE VIE

Responsable : Ludovic LAMBERT

Membres : Laurence BIWERSI-PATOIS

Bernard BROGNARD

Jérôme CHEVALIER

Didier DONEY

Anne Lyse GASNER

Jean-Marie TRIPONNEY

Myriam CAILLE

FORÊT

VENTE DE BOIS

Vente de châblis

Le lot de châblis a été vendu à l'amiable à la scierie Brossard.

Levier le 23 juin 2015

Deux lots étaient en vente. Le lot de la parcelle 6 a été acheté par RHD au prix de 12 899 € pour un volume de 217 m³. Le lot de la parcelle 16 a été acheté par Monnet Sève au prix de 15 740 € pour un volume de 244 m³.

Champagnole le 26 octobre 2015

Deux lots étaient en vente. Le lot de la parcelle 3 a été acheté par RHD au prix de 10 179 € pour un volume de 196 m³. Le lot de la parcelle 20 a été retiré de la vente car aucun acheteur n'a misé au-dessus de 7 400 € (159 m³) qui était le prix de retrait fixé par l'ONF. Ce lot sera remis en vente en 2016.

Levier le 17 novembre 2015

Un lot de la parcelle 4 de 96 m³ a été acheté par l'entreprise BROSSARD au prix de 5 805 €.

Vente de bois entre habitants

La vente de bois entre habitants du 27 octobre a totalisé 13 lots pour 13 acheteurs potentiels.

Une deuxième vente a eu lieu le lundi 5 janvier 2015.

6 lots ont été vendus. Ces lots, situés à gauche en sortant du village direction Maîche, étaient constitués de bois commençant à sécher.

TRAVAUX FORESTIERS 2015

Les employés communaux ont réalisé la création de parcellaire avec l'ouverture manuelle et le marquage à la peinture sur plusieurs parcelles. Ils ont également débroussaillé autour des jeunes plants et une zone complète de la parcelle 5 où la pépinière de Pierre-Fontaine a planté 800 plants d'épicéa pour un coût unitaire de 1,20 € HT.



Terrain de foot

Suite à une réunion d'échange avec la commission « Vie associative et cérémonie », le club de foot a demandé s'il était possible de réaliser plusieurs travaux, à savoir créer un terrain d'entraînement de la taille d'un demi-terrain servant également pour toutes les équipes de jeunes, et réaliser des travaux de drainage, sur et aux abords du terrain principal afin de l'assainir. La commission « forêt et cadre de vie » a étudié cette demande. Sachant que les devis se rapportant à ces travaux s'élevaient à 46 360.00 € HT, la commune n'a pas souhaité donner suite.

Toutefois, dans le but de préserver le terrain existant, et en accord avec l'association, la commune a mis à disposition le terrain situé en direction du « Grand Pré » pour les entraînements des seniors et toutes les équipes de jeunes. Quelques travaux pour rendre le terrain praticable ont été réalisés par l'entreprise TRIPONNEY Stéphane pour un montant de 1060.00 € HT. En parallèle, un drain a été installé par la même entreprise derrière le but « coté Nord », pour un montant de 1 360.75 € HT.



Bancs et table

Nous avons installé 8 bancs à différents endroits du village pour permettre aux personnes se promenant de se reposer le long de leur parcours. Les lieux choisis sont les suivants :

- En face de l'entreprise Mécanic Outil
- Devant le cimetière
- Devant le Proxi
- Devant l'église
- À côté de l'abri bus
- À côté du terrain de foot
- À droite en arrivant au Crôtot
- Patte d'oie près du sentier découverte

Le prix des bancs chez Bertin est de 178 € pce HT.

Suite à la réflexion sur l'installation d'une table de pique-nique au bord de la départementale, nous avons décidé d'en placer une devant le Proxi.

Nettoyage de printemps

En collaboration avec l'association de chasse, nous avons organisé le nettoyage de printemps le dimanche 26 avril. La photo jointe nous montre qu'il reste toujours beaucoup de déchets.





Décoration de Noël

Les décorations de l'année dernière, quatre groupes de sapins illuminés, quelques petites décorations en rondelles de sapins, ont été installées. Des sapins en spirale réalisés en bois par les employés communaux, installés à différents endroits dans le village, ont complété les décorations.

Sentier découverte

Pour rappel, ce sentier consiste à faire découvrir 9 essences d'arbres présentes dans notre forêt. Pour cela un tracé a été réalisé en parcelle 12 et 13. L'accès se fait par la route qui conduit à la Motte.

Cette année, la commission a décidé de continuer le sentier avec une boucle de retour pour éviter de passer sur le même chemin qu'à l'aller. Cette boucle est débroussaillée et fléchée.

Nous réaliserons une inauguration au printemps. L'ONF interviendra pour une présentation.

Sentier la « Vie à la coige »

Ce sentier est en cours d'aménagement. Quatre barrières en rondin ont été installées. Les travaux sur la partie haute du sentier (10 derniers mètres) seront réalisés prochainement par les employés communaux. Ils effectueront deux passages, un en escalier et l'autre sans escalier afin de laisser l'accès aux vélos et aux poussettes.

Parking sortie d'école

Le parking à côté de l'église posait problème aux parents au niveau de la sécurité lors de la sortie des élèves et parents après l'école (risque de ne pas voir les enfants derrière les autos lorsque l'on recule). Un sentier piéton a été réalisé en parallèle de l'autre côté du mur. Ce sentier longe le mur et tourne ensuite à l'angle droit pour rejoindre le parking de la Mairie. L'entreprise Triponney Stéphane a réalisé les travaux.

PROJET 2016

Sentier autour de Frambouhans

La commission souhaite réaliser un sentier balisé autour de Frambouhans pour faire découvrir les différents lieux et bâtiments du village; le Tacot, l'église, le poids public, le cimetière et la chapelle et pour finir un point de vue à gauche en sortant de Frambouhans direction Maîche. En 2016, nous travaillerons sur la conception des panneaux d'informations culturels.

Sol devant la mairie

Le béton désactivé au pied des escaliers de l'entrée de la mairie se dégrade fortement. Pour pouvoir budgétiser et réaliser les travaux en 2016, nous devons choisir le type de travaux (béton désactivé, pavé...).

Ludovic LAMBERT

